



### APPEL À CANDIDATURES POUR LES ELECTIONS À ECOSOCC POUR SA 3ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ECOSOCC (Conseil économique, social et culturel) fut créé en vertu des articles 5 et 22 de l'Acte constitutif de l'UA. Ses statuts, adoptés par l'Assemblée de l'UA en juillet 2004, le définissent comme un organe consultatif composé de différents secteurs socio-professionnels des États membres de l'UA (Assembly / AU / Dec.48 (III)).

Conformément à l'article 4 des statuts de l'ECOSOCC, le Conseil est composé de 150 organisations de la société civile: deux (2) organisations de la société civile de chaque État membre; 10 OSC opérant au niveau régional et 8 au niveau continental, 20 OSC de la diaspora africaine, telles que définies par le Conseil exécutif, couvrant tous les continents; et six organisations de la société civile, nommées d'office par la Commission de l'UA, en se basant sur des considérations particulières, et en consultation avec les États membres. L'article 4 prévoit également l'élection des représentants des États membres, des régions et des continents et de la diaspora sur la base de 50% de l'égalité de genre et de 50% pour les 18 - 35 ans. Les membres sont élus pour un mandat de quatre ans et sont rééligibles une fois.

Depuis sa création, l'organe a connu deux mandats réussis de l'Assemblée générale. Le second mandat de l'Assemblée générale s'est achevé en décembre 2018, suivi de la 1ère session de la troisième (3e) assemblée générale qui s'est tenue du 10-12 décembre à Nairobi au Kenya, en présence de 73 nouveaux membres élus. Il est prévu que la 3ème Assemblée générale se réunisse probablement à la fin du mois de mars 2019 en vue de mettre en place les dix comités de groupes ainsi que les autres structures internes de l'Organe. Afin de disposer de la **totalité des membres de l'Assemblée générale (130 sièges)**, l'Assemblée générale a demandé au Secrétariat de CIDO **d'ouvrir de nouveau le processus de candidature aux élections pour la 3ème Assemblée générale jusqu'au 15 février 2019.**

Pour atteindre une plus grande représentativité des organisations de la société civile des États membres de l'Union encore sous-représentés, **l'ECOSOCC encourage les organisations de la société civile des pays indiqués ci-dessous (voir la liste ci-dessous)** à candidater pour l'ECOSOCC. Pour ce faire, elles sont tenues de compléter le dossier de candidature ci-joint et en fournissant tous les documents requis par le formulaire.

Les candidatures seront examinées par le Comité de Vérification des pouvoirs et d'éligibilité. Les élections seront organisées pour les candidats qualifiés dès que possible.

Le formulaire de candidature à l'ECOSOCC peut être téléchargé à partir de

<https://au.int/en/announcements/20181231/ecosocc-call-application-elections-3rd-ecosocc-general-assembly>

Les formulaires de demande dûment remplis, accompagnés de tous les documents requis, doivent être envoyés au Secrétariat au plus tôt à l'adresse postale suivante.

**C/O CIDO**

**Secrétariat de l'ECOSOCC Direction des Citoyens et de la Diaspora africaine,  
Commission de L'Union africaine,**

**BP 3243,**

**Addis-Abeba, Ethiopie**

Ou par l'adresse email officielle du Secrétariat de l'ECOSOCC:

[elections.ecosocc@africa-union.org](mailto:elections.ecosocc@africa-union.org); cc: [ecosocc@africa-union.org](mailto:ecosocc@africa-union.org)

**Notez que seules les candidatures dûment complétées seront prises en compte.** Veuillez ne laisser aucune question sans réponse, répondez de préférence «sans objet» le cas échéant. Les demandes remplies à la main ne seront pas acceptées.

**Veuillez également envoyer votre candidature dûment complétée avec les documents obligatoires suivants:**

**A. Copie du certificat d'enregistrement indiquant au moins trois (3) ans d'existence avant la date du dépôt de candidature, y compris des preuves des opérations effectuées pour ces années.**

**B. Copies des rapports d'audits annuels des états financiers effectués par une entreprise d'audit indépendante pour les trois années précédentes. Les rapports d'audit doivent être signés et tamponnés par la société d'audit indépendante. La source de financement externe doit être clairement mentionnée à la fois dans le formulaire de candidature et dans le rapport d'audit.**

**C. Informations sur les sources de financement des trois années précédentes. (États financiers)**

**D. Pour les organisations régionales et continentales, veuillez fournir les preuves d'activités qui impliquent ou qui s'opèrent dans au moins trois (3) pays membres de l'Union africaine. À cet égard, les facteurs suivants, sans s'y limiter, seront pris en compte lors de la vérification et de l'évaluation de la demande:**

**La structure de l'organisation:**

a) **Les rapports d'audit et les états financiers indiquant les moyens financiers de l'Organisation et les activités menées dans d'autres pays et la fréquence de ces activités.**

b) **Les bureaux ou succursales dans d'autres pays.**

c) **La diversité de la composition du bureau exécutif / directeur.**

**E. Copie de la constitution / de la charte ou des statuts de votre organisation.**

**F. Noms et nationalités des membres actuels / de l'organe exécutif de l'organisation.**

**G. Nom, historique et parcours des deux (2) représentants désignés de l'organisation à l'Assemblée générale de l'ECOSOCC. (Un représentant masculin et féminin aux fins de la parité hommes-femmes).**

**H. Formulaire de demande rempli et signé. Le formulaire de candidature doit être signé par le responsable de l'organisation ou par un membre autorisé du conseil d'administration.**

**LISTE DES PAYS SOUS-REPRÉSENTÉS:**

**Pays ayant un seul représentant**

1. Botswana	Niveau Nationale
2. Burundi	Niveau Nationale
3. Tchad	Niveau Nationale
4. Comores	Niveau Nationale
5. Cote D'Ivoire	Niveau Nationale
6. Guinée Equatoriale	Niveau Nationale
7. Erythrée	Niveau Nationale
8. Gabon	Niveau Nationale
9. Kenya	Niveau Nationale
10. Madagascar	Niveau Nationale
11. Malawi	Niveau Nationale
12. Mali	Niveau Nationale
13. Mozambique	Niveau Nationale
14. Niger	Niveau Nationale
15. Seychelles	Niveau Nationale
16. South Africa	Niveau Nationale
17. Sudan du Sud	Niveau Nationale
18. Swaziland	Niveau Nationale
19. Zambie	Niveau Nationale

**Pays sans représentant:**

1. Angola
2. Benin
3. Cape Verde
4. République Centrafricaine
5. République du Congo
6. Gambia
7. Guinea Bissau
8. Lesotho
9. Namibia
10. Sao Tome et Principe
11. Tanzanie
12. Rwanda
13. Libye
14. Sénégal